



SAISON 2022/20223

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 07 septembre 2023

L'Assemblée Générale de l'association Les Archers de Kervignac s'est tenue le 07 septembre 2023 de 19h20 à 20h10, à la salle du patronage de Kervignac.

Cette Assemblée Générale fut présidée par David SIMON, Président de l'association, et dirigée par le Comité Directeur de l'association.

En présence de membres du conseil municipal de Kervignac, Mme LE ROMANCER Michèle (*2ème Adjointe en charge de la Petite enfance, l'Enfance, les Affaires scolaires et les Affaires culturelles*), Mme BRIZOUAL Christelle (*4ème Adjointe, en charge des Sports, la Jeunesse et les Associations sportives et de loisirs*), Mme DESPRÉS Gaëlle (*6ème Adjointe, en charge des Affaires sociales et intergénérationnelles*) et Mr SIMON Alexandre (*Conseiller délégué aux équipements sportifs*).

39 membres de l'association étaient présents.

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 1- Bilan sportif et moral de la saison 2022-2023.
- 2- Bilan financier de la saison 2022-2023.
- 3- Budget prévisionnel saison 2023-2024.
- 4- Perspectives pour la saison 2023-2024.

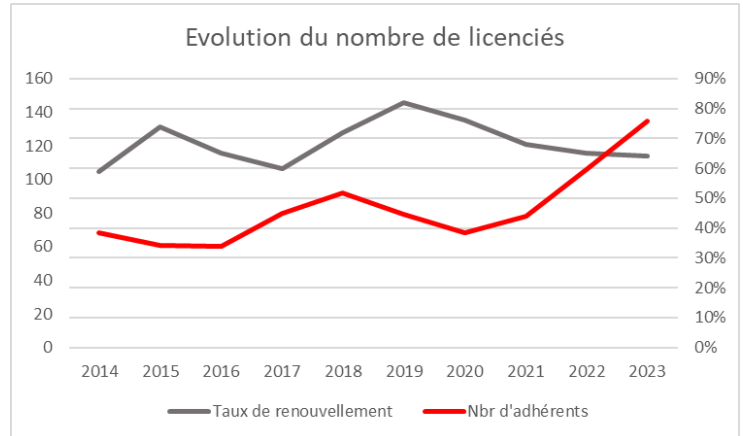
Le quorum étant atteint, l'assemblée Générale débute à 19h20.

I – Bilan sportif, moral et matériel de la saison 2022-2023

Adhérents

L'association a accueilli cette saison 135 adhérents, dont une quarantaine débutants.
Avec un ratio de 32 femmes pour 103 hommes.
Le taux de renouvellement de licences a été de 64% correspondant à 87 personnes.
A titre de comparaison :

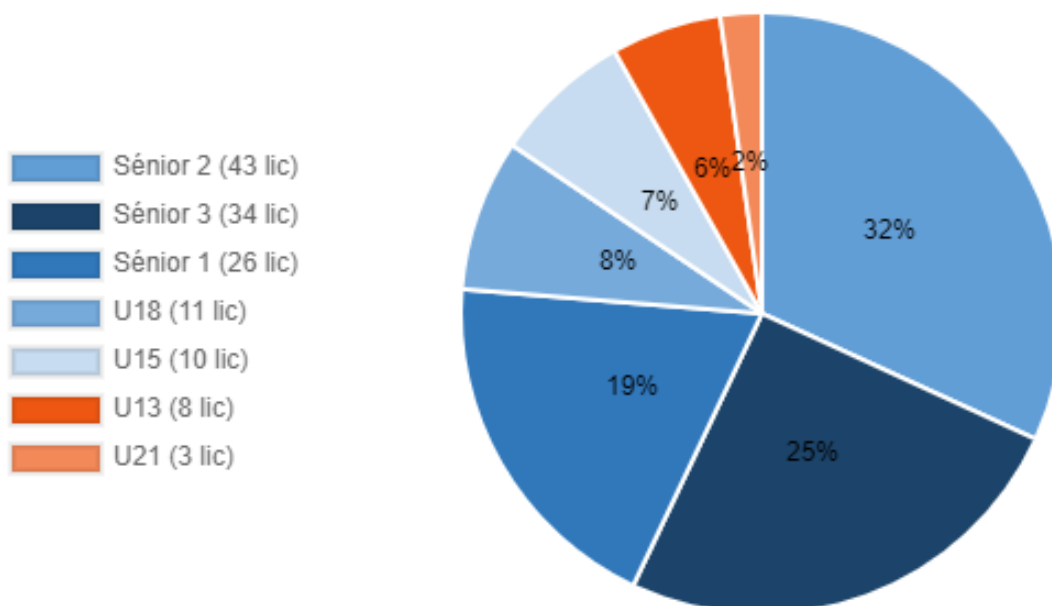
2022 → 65% correspondant à 62 personnes
2021 → 68% correspondant à 54 personnes
2020 → 66% correspondant à 54 personnes
2019 → 70,7% correspondant à 65 personnes
2018 → 82,5% correspondant à 66 personnes
2017 → 80% correspondant à 48 personnes



C'est un taux de renouvellement stable au vu de l'augmentation du nombre de licenciés, +27% par rapport à la saison 2022 (+35% pour la saison 2021), en revanche nous stabilisons la dynamique au niveau des licences découvertes proposées à compter du 1^{er} mars de chaque saison grâce aux différentes manifestations et portes ouvertes (7 licences en 2022, 6 en 2023).

La pratique féminine à presque doublée avec 32 archères cette saison contre 17 en 2020 mais nous sommes encore sous les objectifs de 35% de la FFTA avec 24% de femmes dans les effectifs du club.

Répartitions par catégorie d'âge :



Temps forts de la saison

🕒 *Initiation au tir à l'arc pour l'entreprise ERPLAST le 27 septembre 2022 :*

9 salariés de l'entreprise ERPLAST (fabricant d'optimistes et de catamarans légers à Hennebont) ont pu s'initier à la pratique du tir à l'arc et se challenger à l'issue.

🕒 *Concours salle organisé par les archers de Kervignac le 4 décembre 2022 :*

Les chiffres parlent, 186 archers de 23 clubs dans 22 catégories pour une remise de 60 médailles individuelles en bois et plexiglass fabriquées Hybrido, elles ont fait leur effet auprès des compétiteurs.

La présence des 50 bénévoles, à la préparation de salle, à l'assistance pendant le concours (pas de tir, greffe, buvette...) a permis que cette journée de compétition se déroule sans accros, c'est un des points fort et si singulier du club, merci à tous pour votre investissement.

🕒 *Soirée de Noël du 13 décembre 2022 :*

Un des moments que nous attendons tous et qui permet de créer du lien entre les nouveaux et les anciens. Cette saison il aura fallu être prudent et braver les intempéries pour participer au concours d'arcs faits main et déguster les quelques tartes, gâteaux préparés par les archers.

🕒 *Challenge des champions du 15 janvier 2023 :*

Le CDC, un incontournable de la saison avec 32 archers de 6 clubs qui ont donc bataillé ferme (plus de 100 duels !) pour décrocher le titre de champion et cette 3^{ème} édition récompense une championne !

🕒 *Championnat départemental individuel des 28 et 29 janvier 2023 :*

161 archers et 20 clubs présents, un beau championnat, organisé comme on sait le faire chez les archers de Kervignac avec la présence d'une cinquantaine de bénévoles. Des beaux résultats pour les archers de Kervignac et ses 24 archers engagés, le groupe de compétiteurs ne cesse de s'étoffer et de progresser.

🕒 *Portes ouvertes de mars 2023 :*

Depuis plusieurs saisons nous proposons des portes ouvertes tout le mois de mars, nous mettons l'accent sur la pratique féminine mais nous ne délaissions pas les hommes qui voudraient essayer. 6 adhésions découverte ont été prises à l'issue.

🕒 *Concours et finale départementale des débutants du 25 mars 2023 :*

45 archers débutants du Morbihan présents, il y avait de l'ambiance sur et en dehors du terrain où les archers confirmés ont encouragé et rassuré les petits nouveaux prometteurs. La moisson de médailles a été exceptionnelle.

🕒 *Loto des archers du 20 mai 2023 :*

Une belle première pour l'équipe de bénévoles avec 350 participants, 2 salles installées et remises en l'état en un éclair. Une opération qui sera renouvelée et servira à financer les dépenses matérielles à venir.

☉ Repas de fin de saison du 19 juin 2023 :

Le repas de fin de saison est toujours un moment particulier et apprécié pour la création des liens entre anciens et nouveaux adhérents. Cette saison 100 personnes étaient présentes autour des grillades suivies d'une après-midi palet/mölkki ou tir à l'arc.

☉ Accueil des tickets-sports du 2 novembre 2022 et 7 août 2023 :

Chaque année nous sommes sollicité par le responsable des tickets-sports de Kervignac et c'est un réel plaisir de faire découvrir le tir à l'arc aux adolescents kervignacois. Cette saison c'est 4 séances de 2h et la présence de 8 bénévoles sur chacune d'elles.

Bénévolat

C'est un des points singuliers du club, la force de l'engagement de ses bénévoles, dans l'encadrement, dans la gestion, sur les différents évènements et dans la vie générale du club.

Cette saison, Patrick PINCEMAILLE, Rolland LE ROMANCER et Jean-Michel LE BOURHIS ont reçu la médaille du bénévolat de la FFTA.

Formations

3 encadrants ont suivi une formation, Jean-Charles RAULT et Jean-Pierre HOURLIER ont suivi la formation d'**encadrant fédéral** et Lee DESTANDAU a obtenu le diplôme d'**entraîneur fédéral** à la suite de 4 week-ends de formation, d'un week-end d'examen et d'une saison d'encadrement spécifique pour un petit groupe d'archer qui l'a suivi dans l'aventure.

Labellisation

Nous avons obtenu le label **ESPOIR** de la FFTA pour la saison 2023-2024 ainsi que 3 certifications, animation, handicap et citoyenneté, ils récompensent la bonne structuration du club.

Compétitions et progression

La saison de tous les records, mais ils sont faits pour être battu !

Palmarès marquant saison salle :

Individuel :

Niveau régional :

- Jean-Pierre (S3HCL) est champion de Bretagne
- Sasha (U18FBB) est vice-championne de Bretagne
- Jérôme A. (S2HCL) est en Bronze
- Agathe (U15FCL) est 5^{ème} pour sa 1^{ère} participation

Niveau départemental :

- Sasha, Agathe, Nathan, Jérôme A. et Jean-Pierre sont champions du Morbihan
- Mathieu N et Jean-Charles sont vice-champions du Morbihan
- Quentin D. (U21HCL), Quentin S. (S1HCL), Fanny T. (S1FCL) et Jean-Michel L.B. (S3HCL) sont en bronze

Par équipe :

Niveau régional :

- L'équipe femme arc classique (Fanny T., Morgane LB., Vinciane et Morgane M. coachées par Arnaud) prend la **8^{ème} place**
- L'équipe homme arc classique (Jérôme, Mathieu N. et Quentin S. et Jean-Pierre coachés par Mathieu D.) prend la **5^{ème} place** régionale

Niveau départemental :

- L'équipe femme arc classique (Fanny T., Morgane LB., Vinciane et Morgane M. coachées par Arnaud) est **vice-championne du Morbihan**
- L'équipe homme (Quentin S., Mathieu N., Jean-Pierre et Jean-Michel coachés par David S.) est **vice-championne du Morbihan**

Débutants (1^{ère} année de pratique) :

Niveau départemental individuel (challenge des écoles de tir) :

- Agathe (U18FCL), Karen (AdulteFCL), Christophe (AdulteHCL), Anaïs (Adulte F poulies) et Jean sont champions départementaux
- Lena (AdulteFCL) est en bronze

Niveau régional par équipe :

- L'équipe des pioupious (Agathe, Anaïs, Nolwenn et Thierry coachés par Morgane M.) est sacrée **vice-championne de Bretagne des écoles de tir**

*Pour la saison salle se sont **43 podiums en or, 27 podiums en argent et 25 podiums en bronze en individuel et 6 podiums or, 8 podiums argent et 3 podiums bronze par équipe.***

Palmarès marquant saison extérieur :

- 1) En parcours (nature/3D et campagne)

En tir nature, DESTANDAU Lee (S2HAD) est champion départemental et BRIENT Yoann (S2HTL) est médaillé d'argent et l'équipe (Jean-Charles, Lee et Yoann) est 2^{ème} départementale.

En tir campagne, Jean-Pierre (S3HCL) est champion départemental pour sa premier participation et NESTOUR Mathieu est sacré vice-champion départemental.

Ce sont des disciplines qui sont très peu pratiquées par les compétiteurs de Kervignac, mais qui apportent beaucoup aux pratiquants. Plusieurs samedis de découverte, par groupe de 10, encadrés par Yoann ont été proposées cette saison aux archers compétiteurs disposant de leur matériel, une belle réussite !

2) En TAE

Distance nationale (50m) :

Niveau départemental :

- Agathe, Morgane, Karen, Mathieu et Jérôme sont **champions départementaux**
- Jean-Michel LB, Anaïs et Jean-Charles sont **vice-champions départementaux**
- Nolwenn et Quentin D. montent sur la **3^{ème} marche du podium**

Niveau régional :

- Agathe est sacrée championne de Bretagne
- Quentin D. est vice-champion de Bretagne

Distance internationale (70m) :

Niveau départemental :

- Agathe, Nathan, Morgane M. et Jérôme sont champions départementaux
- Quentin D. est en argent

Niveau régional :

- Karen est **championne de Bretagne** en arc nu (- d'1 an de pratique)
- Agathe est **vice-championne de Bretagne**
- Jérôme monte sur la **3^{ème} marche du podium breton**

L'équipe homme arc classique (Jérôme, Mathieu, Aurélien, Quentin S. coachés par Mathieu D.) terminera 5^{ème} du championnat régional par équipe.

Niveau France :

Jean-Pierre participait au France TAE N pour la 2^{ème} année consécutive, il termine à une très belle 27^{ème} place.

3) Run archerie

Mathieu D. et Yoann L.B. (1^{ère} année de tir) sont tous les 2 vices champions de Bretagne.

Flèches de progression :

108 flèches de progression ont été remises cette saison.

La pratique handisport est désormais dans le giron de la FFTA sous l'appellation para-tir à l'arc, 6 archers en situation de handicap sont encadrés par Thierry SIMONIN, entraîneur-diplômé. La bonne humeur ambiante et l'encadrement individualisé donnent de très bons résultats sportifs.

Matériel

Le club a investi environ 10 000€ cette saison dans 6 nouvelles roulantes salle avec l'aide de la mairie, l'achat de bandes de stramit pour la remise en état de la ciblerie salle, des dés mousse et des bâches de protection pour la remise en état et la protection de la ciblerie extérieure.

Sur proposition de David SIMON, Président de l'association, le bilan sportif, moral et matériel de l'association pour la saison 2022-2023 est soumis au vote des membres de l'association.

Résultats du vote :

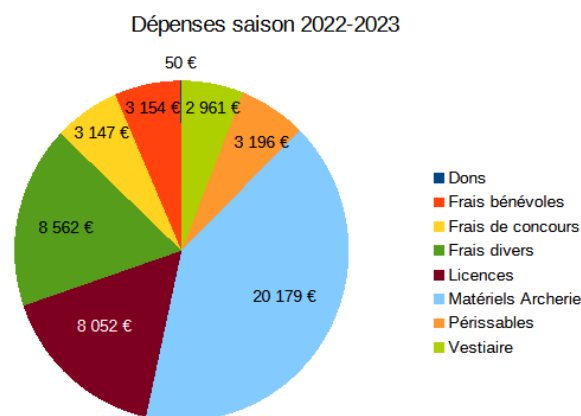
Favorables : 39 Défavorables : 0 Abstentions : 0

Nombre total de votants : 39

Le bilan sportif et moral de l'association pour la saison 2021-2022 est adopté à l'unanimité.

II – Bilan financier de la saison 2022-2023

COMPTES DE RESULTAT DEFINITIF DE L'ASSOCIATION 31/08/2023					
CHARGES (dépenses)		Montant	PRODUITS (recettes)	Montant	
60 - Achats		22 719,37 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises 44 421,54 €		
	Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	850,31 €		Vente de la buvette concours (70101)	2 677,60 €
	Approvisionnement de périssable (60201)	3 195,69 €		Licence (70601)	14 320,90 €
	Remboursement cagnotte des archers (60401)	205,00 €		Vente de place Greffe (70602)	3 704,30 €
	Achat de place concours par le club (60402)	2 942,00 €		Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	11 033,49 €
	Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	12 565,66 €		Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	2 121,01 €
	Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	2 960,71 €		Location d'arc (70831)	680,00 €
				Produit divers (70603)	9 884,24 €
61 - Services extérieurs		6 763,17 €	71 - Production stockée (sur compte en banque) 1 432,00 €		
	Entretien et réparation (615)	6 763,17 €		Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	1 432,00 €
62 - Autres charges externes		8 561,89 €	74 - Subventions d'exploitation 4 183,08 €		
	Frais divers (6228)	8 447,89 €		Subvention Mairie de Kervignac	2 313,08 €
	Frais sport et région (62281)	114,00 €		Subvention ANS/FFTA	1 870,00 €
65 - Autres charges de gestion courante		11 205,67 €	75 - Autres produits de gestion courante 29,00 €		
	Remboursement frais (6581)	3 153,67 €		Cotisation FFTA (754101)	29,00 €
	Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	44,00 €		Cotisation FFH (754102)	0,00 €
	Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	8 008,00 €	77 - Produits exceptionnels 1 915,00 €		
67 - Charges exceptionnelles		50,00 €		Produit exceptionnel - Dons (7782)	1 915,00 €
	Dons (6713)	50,00 €			
TOTAL des dépenses		49 300,10 €	TOTAL des recettes 51 980,62 €		
			Excédent / Déficit +2 680,52 €		
Solde compte bancaire au 01/09/2022		8 718,45 €	Solde compte bancaire au 31/08/2023 3 461,67 €		
Solde compte Epargne au 01/09/2022		4 062,70 €	Solde compte Epargne au 31/08/2023 12 000,00 €		
solde comptes bancaires au 01/09/2022 + excédent		15 461,67 €	solde comptes bancaires au 31/08/2023 15 461,67 €		



Sur proposition de Bertrand DREANO, Trésorier de l'association, le bilan financier de l'association pour la saison 2022-2023 est soumis au vote des membres de l'association.

Résultats du vote :

Favorables : 39 Défavorables : 0 Abstentions : 0

Nombre total de votants : 39

Le bilan financier de l'association pour la saison 2022-2023 est adopté à l'unanimité.

III – Budget prévisionnel saison 2022-2023.

BUDGET PREVISIONNEL 2023-2024 DE L'ASSOCIATION			
CHARGES (dépenses)	Montant	PRODUITS (recettes)	Montant
60 - Achats	28 300,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	42 200,00 €
Achat matières premières et fournitures pour club (60101)	1 500,00 €	Vente de la buvette concours (70101)	2 500,00 €
Approvisionnement de périssable (60201)	2 500,00 €	Licence (70601)	12 000,00 €
Achat de place concours via cagnotte des archers (60401)	300,00 €	Vente de place Greffe (70602)	3 000,00 €
Achat de place concours par le club (60402)	3 000,00 €	Vente de marchandises pour adhérents (pack petits matériels) (70701)	8 000,00 €
Achat de marchandises - fournisseur Héraclès Archerie (60701)	10 000,00 €	Vente de marchandises pour adhérent - fournisseur ABICONE (70702)	2 000,00 €
Achat de marchandises pour adhérents - fournisseur ABICONE (60703)	2 000,00 €	Location d'arc (70831)	700,00 €
Achat de marchandises LOTO- autres fournisseurs (60705)	5 000,00 €	Produit divers (70603)	5 000,00 €
Achats de marchandises Lyon Archerie (Ciblerie) (60701)	4 000,00 €	Produit divers LOTO (70603)	9 000,00 €
61 - Services extérieurs	9 500,00 €	71 - Production stockée (sur compte en banque)	1 300,00 €
Entretien et réparation (615)	2 500,00 €	Produits stockés - Cagnotte concours des archers (71101)	1 300,00 €
Formations	3 000,00 €		
Frais participation aux championnats extérieurs	4 000,00 €		
62 - Autres charges externes	5 150,00 €	74 - Subventions d'exploitation	5 800,00 €
Frais divers (6228)	5 000,00 €	Subvention Mairie de Kervignac	2 500,00 €
Frais sport et région (62281)	150,00 €	Subventions ANS/FFTA PSF 2024	1 800,00 €
		Subvention FDVA2 Morbihan 2024	1 500,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	9 150,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	30,00 €
Remboursement frais (6581)	2 000,00 €	Cotisation FFTA (754101)	30,00 €
Affiliation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65861)	150,00 €		
Cotisation FFTA - Fédération, Ligue, CD (65863)	7 000,00 €		
		77 - Produits exceptionnels	2 000,00 €
		Produit exceptionnel - Dons (7782)	2 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	50,00 €	78 - Reprise sur amortissements et provisions	820,00 €
Dons (6713)	50,00 €	Reprise sur amortissements et provisions	820,00 €
TOTAL des Charges	52 150,00 €	TOTAL des produits	52 150,00 €
		Excédent / Déficit	0,00 €

Grosses dépenses prévues :

- 2500€ pour travaux
- 3000€ pour formation
- 4000€ pour la ciblerie
- 4000€ frais de participation aux championnats

Sur proposition du conseil d'administration, le prévisionnel financier de l'association pour la saison 2023-2024 est soumis au vote des membres de l'association.

Résultats du vote :

Favorables : 39 Défavorables : 0 Abstentions : 0

Nombre total de votants : 39

Le budget prévisionnel de l'association pour la saison 2023-2024 est adopté à l'unanimité.

IV – Membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration compte 10 membres élus plus le président d'honneur.

Cette année est non électorale et aucun membre n'a donné sa démission, la prochaine année électorale sera 2024, année Olympique.

Article n°6 des statuts de l'association sportive "les archers de Kervignac".

Les membres du conseil d'administration sont :

Président d'honneur : PINCEMAILLE Patrick

Président : SIMON David

Président adjoint : LE BARH Jean Michel

Trésorier : DREANO Bertrand

Trésorière adjointe : TARRAGO Fanny

Secrétaire : DUPRAT Mathieu

Secrétaire adjoint : NESTOUR Mathieu

Membres du conseil d'administration : DESTANDAU Lee, HOURLIER Jean Pierre, LE ROMANCER Roland et RAULT Jean Charles.

V – Perspectives pour la saison 2023-2024 et plus.

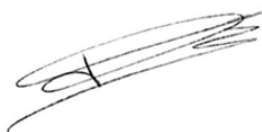
L'objectif principal est l'accompagnement et la formation des adhérents, et ce dans l'accomplissement des valeurs fondatrices de notre association (apprentissage, respect, convivialité, etc..), ainsi que de maintenir le cap !

Les différentes perspectives et actions que le club souhaite mener, et point fort de la saison à venir :

- Continuer à proposer des formations aux bénévoles pour encadrer au mieux les séances d'initiations et permettre un meilleur accompagnement des archers.
- Continuer de développer la découverte des différentes pratiques du tir à l'arc (parcours mais également run archery) et développer le tir en équipe mixte.
- Accompagner les archers désireux de faire de la compétition.
- Accompagner les archers désireux de se former, assistant fédéral, entraîneur fédéral mais aussi encadrement handisport.
- Travailler en étroite relation avec la mairie sur les projets futurs du complexe sportif et surtout sur le projet espace rangement dédié au tir à l'arc dans le local ciblerie de la salle n°1.
- Continuer à mettre en place des moments de convivialité et d'échanges entre les archers.
- Participation aux championnats de tir en salle par équipes du Morbihan et de Bretagne, homme et femme et accompagner les archers au niveau France.
- Organisation de notre concours salle les 2 et 3 décembre 2023, du CD équipe salle les 20 et 21 janvier 2024, d'un loto le 24 février 2024, d'un concours débutant le 10 mars 2024, du CDC le 24 mars 2024. Nous allons également organiser le CR TAE national en juin 2024 et la possibilité d'organiser un campagne dans le futur.
- Continuer à développer les partenariats avec des entreprises du secteur pour améliorer la communication et financer les projets du club (*cf projet associatif*).
- Travailler sur l'accessibilité des futures organisations de concours en extérieur.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale est close à 20h10 et un verre de l'amitié fut servi.

Pour les Archers de Kervignac,



Mr SIMON
Président



Mr DREANO
Trésorier



Mr DUPRAT
Co-secrétaire



Mr NESTOUR
Co-secrétaire